



Étude des centres culturels et des districts culturels au Canada

Mémoire complémentaire présenté au Comité permanent du patrimoine canadien

Le 8 mai 2018

Préparé par :

Frédéric Julien

Coprésident, Coalition canadienne des arts

Directeur, recherche et développement, Association canadienne des organismes artistiques
(CAPACOA)

Avec les commentaires des membres du Comité de la recherche et des politiques de la Coalition
et des membres de la grande communauté des arts

Le présent mémoire répond aux questions soulevées par les membres du Comité permanent du patrimoine canadien lors de l'audience du 29 mars 2018 sur les centres culturels et les districts culturels. Il offre également des points de vue supplémentaires sur des sujets soulevés par d'autres témoins et par des membres de la communauté artistique au cours des consultations dirigées par la Coalition.

Réponses aux questions des membres du Comité

Au sujet du modèle de centre communautaire

M. Martin Shields : « Vous avez aussi parlé de l'embourgeoisement, du processus qui s'enclenche lorsque les artistes emménagent, quand c'est bon marché, et quand ils repartent une fois que les prix augmentent. J'entends parler de polyvalence. S'ils deviennent des centres communautaires, et non des centres culturels, quelqu'un d'autre dans ce centre obtient sa part du gâteau et a intérêt à maintenir le centre en activité. Ne serait-ce pas plus logique que d'appeler cela strictement un centre culturel? Il s'agirait d'un centre communautaire qui attirerait d'autres éléments. »

Réponse

Les centres communautaires et les centres culturels font partie d'un continuum dans lequel l'accent peut être mis soit sur la valeur communautaire, soit sur la valeur des arts, de la culture et du patrimoine, soit sur les deux. Lorsque l'accent est davantage mis sur les aspects culturels, les centres visent à créer des synergies entre les organisations culturelles et à stimuler une production créative de haute qualité. Lorsque l'accent est mis sur les aspects communautaires, les centres favorisent les interactions sociales (entre les participants et avec les artistes) et créent un sentiment d'appartenance. Les deux modèles ne s'excluent pas mutuellement. Bien au contraire.

Les avantages communautaires des centres culturels dépendent directement de leur disponibilité et de leur qualité. Selon un sondage de l'Angus Reid Institute, les gens qui jugent que les arts, la culture et les loisirs dans leur ville sont excellents sont 2,5 fois plus susceptibles que ceux qui ont un faible attrait pour les arts, la culture et les loisirs de déclarer un très fort sentiment d'appartenance à leur ville¹. De même, un sondage d'Environics commandé par Patrimoine canadien a révélé que les personnes qui jugent que la qualité des installations et des événements artistiques et culturels est bonne ou très bonne sont beaucoup plus susceptibles d'assister à plus de deux types d'événements différents. En retour, ces « omnivores culturels » sont presque deux fois plus susceptibles que les non-participants de dire que « les expériences

¹ Angus Reid Institute, [Canadians and their Communities: A National Survey on Citizen Engagement and Attitudes](#), 2015, réanalysé dans [Signes vitaux : Arts et appartenance](#), par Fondations communautaires et CAPACOA, 2017.

artistiques et patrimoniales aident à se sentir membres à part entière de sa collectivité locale². »

Les liens entre les expériences artistiques de qualité et les avantages pour la communauté sont solides, et il ne serait pas sage pour les organismes artistiques et les décideurs politiques de ne pas en tenir compte. Le rapport *Culture Track Canada*, dont la publication est imminente, confirmera que les principes de base et les valeurs connexes qui guident les Canadiens dans leur choix d'activités artistiques et culturelles incluent la communauté – l'appartenance, ainsi que les liens et la solidarité – l'empathie.

Afin de réaliser pleinement ces avantages communautaires, la Coalition a indiqué dans son mémoire sur l'infrastructure³ de 2016 que de nouvelles configurations d'installations culturelles – ainsi que des programmes communautaires pour les jeunes, les familles, les aînés et les participants de tous les âges et de tous les milieux – pourraient être nécessaires. Au cours des récentes consultations menées par la Coalition, nous avons entendu ce point de vue réitéré, ainsi que des messages soulignant la nécessité d'un soutien continu envers les installations traditionnelles et leur exploitation.

« Les centres des arts de la scène doivent être conçus et construits différemment qu'il y a dix ans. Le mandat a évolué pour avoir une relation plus profonde avec la communauté, et l'infrastructure doit y répondre. La conception des centres doit favoriser l'engagement de la communauté de multiples façons. ... Dans notre nouveau bâtiment, le hall d'entrée sera assez grand pour y mener des activités, ce ne sera pas seulement un hall d'entrée, mais un espace public. Nous aurons des salles polyvalentes destinées à la création et aux activités communautaires. Le gouvernement fédéral devrait penser à l'utilisation contemporaine et avant-gardiste de l'espace. » [TRADUCTION]

« Avec la nouvelle démographie, le type d'œuvre qui peut vendre 2 300 billets a changé et changera – mais ne nous cantonnons pas à des auditoriums modestes dans de nouveaux lieux, sans reconnaître qu'il y a des événements et des artistes de haut niveau à l'échelle internationale qui veulent toujours jouer dans un lieu spécialement conçu en ce sens. » [TRADUCTION]

En ce qui a trait à l'évolution démographique, le mouvement Ontariens pour les arts a exprimé un besoin de renouveau culturel dans nos infrastructures culturelles et a affirmé ce qui suit :

« On ne saurait assez insister sur la nécessité d'avoir des espaces autochtones (ou d'autochtoniser des espaces existants). L'infrastructure actuelle peut renforcer le colonialisme institutionnel ou ne pas convenir à des pratiques culturelles particulières, comme la purification. Un lieu de travail ou un

² Groupe de recherche Environics, [Les arts et le patrimoine : Sondage sur l'accès et la disponibilité 2016-2017](#), commandé par Patrimoine canadien en partenariat avec le Conseil des arts du Canada, 2017.

³ Coalition canadienne des arts, [The Pillar of Culture](#), mémoire préparé dans le cadre de la consultation du gouvernement du Canada sur la deuxième phase du Plan d'infrastructure, 2016.

établissement qui réfléchit aux visions du monde autochtones, qui les comprend, les accepte et les respecte est un endroit où l'expression culturelle peut se faire en toute sécurité⁴. »

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une réponse définitive à la question soulevée par le Comité permanent du patrimoine canadien, cela donne une idée des multiples attentes à l'égard des centres culturels.

Permettre le développement organique des centres

M^{me} Julie Dzerowicz : « Comment pouvons-nous, comme gouvernement, nous écarter du chemin pour permettre ce développement organique de centres? Nous devons nous assurer de ne pas faire obstacle à leur création. Tout mon secteur a été complètement transformé parce que les artistes se sont réunis et ont commencé leur propre développement du secteur, mais ensuite, comment pouvons-nous appuyer son développement continu une fois qu'il a été créé? C'est un peu comme si l'on nous disait : “Ne faites pas obstacle à notre projet, mais soyez là quand nous aurons vraiment besoin de vous”. »

Réponse

D'autres témoins ont exprimé comment les règlements municipaux et les désignations peuvent faire une différence profonde sur l'émergence d'un centre ou d'un district culturel. Parmi eux, Music Canada a publié un rapport qui en arrive à la conclusion suivante :

« Les politiques gouvernementales ont une incidence directe sur la capacité des entreprises musicales, comme les salles de spectacle, les studios d'enregistrement et les salles de répétition, de fonctionner de façon durable. Les permis d'affaires, les permis d'alcool, la planification des transports et du stationnement, ainsi que l'aménagement du territoire ont tous une incidence sur la santé de l'économie de la musique⁵. » [TRADUCTION]

Ces recommandations s'appliquent également aux centres culturels axés sur les arts. Nous parlerons plus en détail de certaines de ces recommandations dans la dernière partie du présent mémoire.

Lors de notre témoignage du 29 mars, nous avons mentionné la nécessité d'une aide fédérale pour supporter les coûts d'exploitation des centres culturels. Comme nous avons mené d'autres consultations en vue de la préparation du présent mémoire complémentaire, ce point de vue a été réitéré en référence à l'émergence et aux activités en cours dans le district culturel de la rue Bloor :

⁴ Ontariens pour les arts, [Connexions et résilience par les arts : Document de travail sur la politique des arts](#), 2018.

⁵ Music Canada, [The Mastering of a Music City](#), 2015.

« Les centres culturels et les districts culturels ont besoin d'un leadership efficace. Pour qu'il y ait collaboration, ainsi que des choses comme l'art public et l'activation culturelle dans le domaine public, et la gestion et la valorisation de la marque des quartiers culturels, il faut que quelqu'un en soit l'instigateur, le coordonnateur et le gestionnaire. Dans certains cas, il ne s'agit pas des artistes et des organisations culturelles participantes (locataires, partenaires du consortium, etc.), mais d'une collaboration entre eux qui est le ciment de l'écosystème. À l'heure actuelle, il est très difficile d'officialiser et presque impossible d'obtenir du financement d'un palier de gouvernement – surtout au cours de ses années de formation (ce n'est ni un organisme de services aux arts, ni un secteur d'amélioration des affaires, ni un organisme de bienfaisance, ni une autre structure établie). » [TRADUCTION]

Centres culturels en milieu rural

M^{me} Julie Dzerowicz : « Je suis toujours très orientée sur la ville, mais notre pays est vaste. Il compte beaucoup de petites villes et un grand nombre de régions rurales. En quoi votre action serait-elle différente dans ces secteurs? »

Réponse

Les centres culturels et les districts culturels se caractérisent par une forte concentration d'installations et d'organismes culturels qui tient lieu de point d'attraction. En vertu de cette définition, ils constituent un concept intrinsèquement urbain.

Dans un milieu rural ou éloigné, une seule installation artistique (éventuellement gérée par un seul organisme artistique) peut servir de point d'attraction pour l'ensemble de la communauté artistique locale, ainsi que pour les résidents locaux. Cette seule installation peut remplir une fonction équivalente en tant que centre culturel urbain, à condition qu'elle soit équipée d'espaces polyvalents pouvant accueillir un éventail de pratiques artistiques et d'activités communautaires.

Cette réalité a été et doit continuer d'être prise en compte dans l'exécution des programmes fédéraux qui appuient les centres culturels, à savoir le Fonds du Canada pour les espaces culturels et le Fonds du Canada pour la présentation des arts.

De plus, nous devons souligner les défis particuliers que représente la direction d'un projet d'immobilisations dans une petite collectivité. Entre autres choses, la collecte de fonds peut être très difficile : le nombre de donateurs individuels et d'entreprises potentiels est limité dans un petit centre et leur capacité financière suit celle de l'économie locale. En conséquence, les programmes comme le Fonds du Canada pour les espaces culturels doivent adapter leurs attentes en matière de fonds de contrepartie lorsque les demandes proviennent d'une région rurale ou éloignée.

Enfin, quel que soit le contexte, l'idée que les centres culturels sont « locaux » est importante. Même dans les zones urbaines, un centre culturel doit avoir un lien avec la communauté artistique locale, doit être intégré à son environnement naturel et bâti, et doit être pertinent et accueillant pour les résidents de son voisinage immédiat. Dans les grands centres urbains qui ont de nombreuses réalités locales différentes, cela peut signifier avoir plus d'un centre culturel répondant à des besoins différents dans différentes parties de la ville.

Renseignements complémentaires

Le gouvernement fédéral pourrait avoir l'occasion de créer des synergies entre le financement de l'infrastructure culturelle et d'autres domaines prioritaires.

Dans notre témoignage, nous avons souligné la nécessité d'intégrer le logement abordable afin d'accroître la durabilité des centres culturels. Music Canada a exprimé un point de vue similaire et a également souligné l'importance d'établir un lien entre les centres musicaux et le transport en commun :

« Bon nombre des villes citées dans ce rapport ont explicitement reconnu l'importance de l'infrastructure municipale. Une infrastructure minimale de transport, y compris le transport en commun et le stationnement à proximité des installations de présentation des arts, est nécessaire pour lier les auditoriums aux artistes et à ces installations, et ainsi faciliter la croissance des scènes musicales. Un logement abordable est nécessaire pour attirer et retenir les artistes, dont beaucoup gagnent de faibles revenus⁶. » [TRADUCTION]

Nous avons également entendu parler du transport en commun lorsque nous menions nos propres consultations sur les centres culturels :

« Les services auxiliaires (bons restaurants, proximité des transports en commun) sont la clé de l'attraction des gens, et le fait qu'un endroit qui encourage les gens à les "côtoyer" grâce à ces services auxiliaires sera toujours supérieur en tant que lieu de riches idées d'interaction. » [TRADUCTION]

La nouvelle *Politique de mobilité durable*⁷ du Québec pourrait fournir un cadre intéressant pour créer des synergies entre les infrastructures culturelles et le transport en commun. L'une des prémisses de cette politique est un appel à une meilleure intégration de la planification du transport en commun et de l'aménagement du territoire. Entre autres choses, la politique propose de lier le financement du transport en commun à l'élaboration de plans de mobilité municipaux qui encourageraient la densification des quartiers et une concentration des activités économiques et d'autres services le long des réseaux de transport en commun. Ces considérations sont pleinement compatibles avec la recommandation de la Coalition

⁶ Music Canada, [The Mastering of a Music City](#), 2015.

⁷ Gouvernement du Québec, [Politique de mobilité durable](#), 2018.

canadienne des arts concernant les centres culturels et les logements abordables, ainsi qu'avec la nécessité de rendre les centres culturels accessibles par le transport en commun.

Au sujet de la Coalition canadienne des arts

La Coalition canadienne des arts est un mouvement de collaboration non partisan dirigé par un groupe d'organismes nationaux de services aux arts et de membres, avec un comité directeur bénévole composé d'artistes et d'administrateurs des arts. Nous sommes unis dans la conviction qu'un secteur des arts et de la culture fort contribue au dynamisme économique, à l'habitabilité et à l'innovation des collectivités, et que des politiques culturelles et des cadres d'investissement fédéraux solides tirent parti de la contribution des arts et de la culture à l'économie canadienne, des collectivités canadiennes et de la position du Canada sur la scène internationale.

La liste complète des [membres de la Coalition](#) est accessible sur notre site web.